



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 5

Nombre de suffrages : 6

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, le Conseil d'Administration du CCAS de SAULZAIS LE POTIER s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme AUDOUSSET Pierrette, Vice-Présidente.

Présents : Mmes ACCOLAS Claudine, AUDOUSSET Pierrette, CHIROL Nadine, DURIS Béatrice, GOURDY Marie-Laure,

Date de convocation

18/04/2024

Excusés : M. CARDONEL Gérard, Mme COUBRET Marie-Noëlle, Mme STOCKER Hélène ayant donné pouvoir à Mme AUDOUSSET

Date d'affichage

25/04/2024

A été nommée secrétaire : Mme DURIS Béatrice

publication sous forme électronique sur le site :
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

Numéro interne de l'acte : CCAS2024-04-03

OBJET : Affectation des résultats 2023

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Mme AUDOUSSET, après avoir approuvé le compte administratif 2023,

Considérant qu'il y ait lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître,

- Un déficit de fonctionnement de : **2 745.47**
- Un excédent reporté de : **3 509.13**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **763.66**

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION DU 31/12/2023 : EXCÉDENT **763.66**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **763.66**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

La Vice-Présidente
Pierrette AUDOUSSET

La secrétaire de séance
Béatrice DURIS

